

Secteurs



Les
certifications
du MAA



Validation des Acquis de l'Expérience au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



Le centre de
formation est
Référéncé et
validé



la certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions
suivantes :
- les actions de formation
- les actions permettant de faire
valider les acquis de l'expérience
dans les conditions prévues au
Livre IV



CFA-CFC ISVT
72, av de Vals
43750 Vals-près-le-Puy

lsvt.cfa@orange.fr
www.lsvt.fr

04 71 02 10 81

DEROULE:

Vous avez reçu votre accord de recevabilité, l'ISVT vous propose :

- Un accompagnement méthodologique à la rédaction du dossier VAE
- Préparation à évaluation par un jury : soutenance orale du dossier VAE
- Un suivi post-jury

MODALITE:

- Réfèrent unique tout au long du parcours VAE
- Offre modulaire proposée en fonction des besoins
- Entretiens individualisés adaptés à la progression du candidat (présentiels et/ou distanciels)
- Signature d'un contrat d'accompagnement

CONTENU/OUTILS

- Supports méthodologiques d'analyse des activités et des compétences
- Référentiels des emplois et des compétences, fiches de poste et fiches de fonction
- Référentiels des certifications, fiches RNCP

PUBLIC

Tout public ayant un an d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme

PRÉ-REQUIS

Bases en français et informatique

LIEU

CFA-CFC ISVT
72, av de Vals
43750 Vals près le Puy

DATES

toute l'année

DURÉE

de 14 à 24 H

COÛT

60 €/h
Financement par Branches
Professionnelles, CPF ...

Notre +

Très bonnes connaissances
des diplômes du domaine
de l'agriculture et du
paysage
**100% de réussite sur les
4 dernières années**

